PROJET PEDAGOGIQUE

2026-2027





Accueil de Loisirs l'Ilojeux

Périscolaire de Saint-Ferréol-D'Auroure

SOMMAIRE

1. LE CONTEXTE
1.1. La Communauté de Communes Loire Semène
1.2. Le public accueilli
1.3. Le projet éducatif et les finalités éducatives

2. L'ACCUEIL EXTRASCOLAIRE ET PÉRISCOLAIRE
2.1. L'accueil de loisirs « Ilojeux »
2.2. L'accueil périscolaire de Saint-Ferréol-d'Auroure
2.3. Les locaux, horaires et fonctionnement

3. L'ÉQUIPE
3.1. Composition de l'équipe
3.2. Rôles et missions de chacun

4. LES INTENTIONS ET PROJETS PÉDAGOGIQUES
4.1. Projet périscolaire : « Jouons ensemble ! »
4.2. Projet des mercredis : « Les petits héros du bien-être »
4.3. Projet commun : aménagement des espaces

5. LES ACCUEILS SPÉCIFIQUES
5.1. Accueil des enfants de moins de 6 ans
5.2. Accueil des enfants en situation de handicap et inclusion
5.3. Laïcité et vivre-ensemble
5.4. CLAS – Accompagnement à la scolarité

6. LA VIE QUOTIDIENNE
6.1. Accueil et adaptation
6.2. Activités, sorties et temps calmes
6.3. Repas, hygiène et soins
6.4. Respect du rythme de l'enfant

7. LES MOYENS MIS EN ŒUVRE
7.1. Moyens matériels et logistiques
7.2. Moyens humains et organisationnels

8. LES RÈGLES ET EXIGENCES
8.1. Règles de fonctionnement
8.2. Téléphones, absences et comportements professionnels

9. LA COMMUNICATION
9.1. Communication avec les familles
9.2. Communication avec les partenaires
9.3. Supports d'information et règlement intérieur

10. ÉVALUATION ET BILAN
10.1. Suivi et évaluation des projets
10.2. Bilan avec les enfants, les familles et l'éq

LE CONTEXTE

1- La communauté de communes Loire Semène :

L'accueil de loisirs « Les Galarés » est géré par la Communauté de Communes Loire Semène (CCLS), regroupant 7 communes : St Didier en Velay, La Séauve sur Semène, St Victor Malescours, St Just Malmont, Aurec sur Loire, St Ferréol d'Auroure et Pont Salomon.
Première compétence d'envergure exercée par la communauté de communes, l'enfance-jeunesse demeure un axe fort de la politique communautaire, le plan de mandat réaffirme sa place centrale. Cette politique s'exerce actuellement dans les secteurs de la petite enfance au travers des EAJE *(équipement d'accueil du jeune enfant)* et des Relais Petite Enfance.
Elle concerne aussi les plus grands avec les Accueils de Loisirs extrascolaire et périscolaire, les Contrats Locaux d'Accompagnement à la Scolarité, ainsi que les camps et mini-camps pour les 3-17 ans.

Action jeunes *(accueil 11-14 ans / chantiers 15-17 ans et prévention)* est également lié à cette politique qui est abordée de façon transversale grâce notamment à des actions de soutien à la fonction parentale. Des finalités éducatives ont été définies et visent à assurer le bien-être de l'enfant et du jeune, de participer à la construction de sa personnalité et de l'aider à prendre toute sa place dans la société.

2- Le public :

Les enfants âgés entre 3 et 11 ans peuvent être accueilli à l'accueil de Loisirs. Les enfants sont majoritairement de la communauté de communes mais peuvent également vivre e dehors du territoire Loire Semène.

3- Le projet éducatif :

Il définit les valeurs, les missions et les grandes orientations éducatives de la Communauté de Communes Loire Semène.
Il est un support pour le projet pédagogique des deux services – péri et extrascolaire - et dans les pratiques quotidiennes, mais aussi pour établir une cohérence entre ce projet et les objectifs, moyens et actions à mettre en œuvre.

- Assurer le bien-être de l'enfant et du jeune :
  - Garantir sa sécurité physique, morale et affective
  - Promouvoir l'éducation et la sensibilisation à la santé
  - Respecter son rythme
  - Garantir un accueil de qualité en respectant les différences
  - Être des lieux d'éveil
  - Favoriser les échanges, le relationnel, l'implication et le soutien et l'accompagnement de la cellule familiale : écoute, conseil, médiation

- Participer à la construction de sa personnalité :
  - Par son ouverture d'esprit : lieu d'éveil, de sensibilisation
  - Par la découverte et l'expression : développer différents moyens d'expression : découvrir, manipuler, transformer des matériaux pour développer le sens pratique, l'ingéniosité
  - En forgeant sa propre réflexion, en stimulant son sens critique
  - En lui donnant le sens des valeurs morales et sociales : liberté, fraternité, égalité, respect d'autrui et des biens, solidarité, paix
  - En lui donnant le goût des choses simples, le sens du service et le sens de l'effort
  - En participant à la vie en groupe : par l'intermédiaire du jeu, du sport, des sorties, des camps, apprendre aux jeunes à se rencontrer, à s'écouter, à se respecter, à établir des règles de vie, à s'organiser

- L'aider à prendre toute sa place dans la société :
  - En éveillant son sens de la responsabilité individuelle et collective
  - En facilitant l'acquisition de l'autonomie, en encourageant la socialisation, la vie collective et le respect des autres
  - En favorisant l'ouverture sur son territoire et sur le monde, les échanges, en établissant des relations sociales, en développant l'esprit de curiosité
  - En promouvant les valeurs de citoyenneté, en éveillant les enfants et les jeunes à la vie en société dans l'objectif de devenir les adultes-citoyens de demain
  - En favorisant l'accès à la culture
  - En œuvrant pour une prise de conscience environnementale chez l'enfant, dès son plus jeune âge, de ses actions, de ses impacts, afin de l'amener vers un comportement

Première compétence d'envergure exercée par la communauté de communes, le service à la population demeure un axe fort de la politique communautaire.
Cette politique s'exerce actuellement dans les secteurs suivants :

- La Petite Enfance au travers des crèches et relais assistantes maternelles
- L'Enfance au travers des accueils de loisirs, du service périscolaire et des camps enfance
- La Jeunesse au travers des camps jeunes communautaires et actions jeunes
- Le Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance
- La Culture

Nous nous sommes appuyés sur les Finalités éducatives de la CCLS pour concevoir nos objectifs pédagogiques.

L'ACCUEIL EXTRASCOLAIRE ET PERISCOLAIRE

1- Accueil de loisirs : Ilojeux

L'accueil de loisirs l'Ilojeux est situé au 8 rue 1945, à Aurec Sur Loire, il se situe dans les locaux de l'école publique primaire, « Le Pré vert ».
Les différents accueils sont destinés aux enfants de 3 à 11 ans inclus sur le temps extrascolaire et sur le temps périscolaire.

- Les locaux mis à notre disposition :
  - Deux salles d'activités pour les 3/5 ans et les 6/8 ans
  - Un grand hall d'entrée qui est aménagé lors de vacances pour les 9/11 ans
  - Une salle de motricité, utilisé pour les grands jeux, la motricité mais également utilisé comme espace sieste pour les plus petits.
  - Un local sanitaire, où se trouve l'infirmerie
  - Le local infirmerie de l'école, ou est aménagé le bureau de la direction de l'accueil de loisirs

L'accueil de loisirs possède également un extérieur clos et sécurisé.

Chaque salle de vie est aménagée en plusieurs espaces, ces espaces sont pensés et organisés pour répondre aux besoins des enfants, ainsi qu'à leur développement.
Pour les 3/11 ans chaque salle est installée et désinstallée chaque mercredi. Pour les vacances scolaires, les locaux sont installés pour la période.

➔ Horaires d'ouverture :

- Les mercredis *(pour toutes les tranches d'âge)* :
  - En journée de 7h30 à 18h30 avec ou sans repas
  - En demi-journée avec repas de 7h30 à 14h00 ou de 11h30 à 18h30
  - En demi-journée sans repas de 7h30 à 12h15 ou de 13h30 à 18h30

- Les vacances scolaires :
  - Pour les 3/5 ans :
    - ➢ En journée de 7h30 à 18h30 avec ou sans repas
    - ➢ En demi-journée avec repas de 7h30 à 14h00
    - ➢ En demi-journée sans repas de 7h30 à 12h15 ou de 13h30 à 18h30
  - Pour les 6/11 ans :
    - ➢ En journée de 7h30 à 18h30 avec ou sans repas



2- Accueil périscolaire : Saint-Férreol-D'Auroure

Les enfants sont accueillis à la salle Catherine COURBON, deux salles de classes sont également mises à disposition par la municipalité.
Sont accueillis, les enfants scolarisés dès l'entrée en maternelle, jusqu'en 3ème.

Un travail d'aménagement est fait au quotidien par les équipes, afin d'accueillir les enfants dans les meilleures conditions possibles, tout en garantissant leur sécurité, et répondre à leurs besoins.

➔ Horaires d'ouverture :
Les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 07h30 à 08h30 et 16 h 30 à 18 h 30.

➔ Fonctionnement :

➢ Le matin :

- Maternelle : Les enfants sont accueillis dans la salle de motricité de l'école, où des activités calmes et adaptées à leur rythme leur sont proposées, afin de favoriser un réveil en douceur et de respecter le rythme de chacun.
- Primaire : Les enfants sont accueillis dans la salle Catherine COURBON où des activités calmes et adaptées à leur rythme leur sont proposées, afin de favoriser un réveil en douceur et de respecter le rythme de chacun.

➢ Le soir :

- Maternelle : Les enfants sont accueillis dans la salle de motricité de l'école, un temps de gouter est proposé aux enfants *(gouter que les enfants apportent de la maison)*, ensuite diverses activités sont proposées, les activités sont pensées et élaborées par l'équipe pédagogique. L'équipe veille à ce que les activités sont adaptées au rythme et aux besoins des enfants.
- Primaire : Les enfants sont accueillis à la salle Catherine Courbon et une salle de classe de l'école. Un temps de gouter est proposé aux enfants *(gouter que les enfants apportent de la maison)*, ensuite un temps de 30 minutes est consacré à l'accompagnement à la scolarité. Une fois ce temps terminé, diverses activités sont proposées, les activités sont pensées et élaborées par l'équipe pédagogique. L'équipe veille à ce que les activités sont adaptées au rythme et aux besoins des enfants.





➔ Fermetures annuelles :
L'accueil de Loisirs ferme ses portes selon un planning annuel communiqué en début d'année scolaire aux familles et établie par les élus de la communauté de communes.

Une journée au centre de loisirs

A partir de 7h30

Accueil échelonné

Proposition de Jeux libres dans la salle. Temps d'échange familles / équipe d'animation.

9h10

Rassemblement

Temps d'échange collectif pour présenter la journée et donner la parole aux enfants.

9h30

Animations / activités menées

Propositions d'activités (sportive, manuelle, expression, jeux) intérieures et/ou extérieures.
Lorsque c'est possible, l'enfant choisit ce qu'il a envie.

11h

Rangement collectif

On range tous ensemble et on passe aux toilettes

11h30

Jeux libres



Les enfants ont accès aux jeux libres et aux espaces installés dans la salle.

Puis retour au calme avant de manger.

12h15

Repas

Repas collectifs fournis par le centre, (sauf sortie). Tout le monde aide pour le débarrassage et on fait le tri de nos déchets.

13h30



Temps calme et/ou sieste

Les plus grands choisissent parmi les activités proposées (méditation, lecture, dessin...).
Les plus petits vont à la sieste à 14h (ils peuvent être accompagnés de leur doudou et de leur couverture s'ils le veulent)

14h30



Animations / activités menées

Propositions d'activités pour les plus grands, différentes du matin (dans leur contenu et dans le type d'atelier).

16h



Goûter

Chacun à amener son goûter, et on le mange tous ensemble dans notre salle (ou dehors si le temps le permet). C'est aussi le moment de faire le bilan de la journée.

16h30-18h30

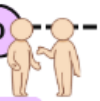

Départs échelonnés

Les familles viennent récupérées les enfants. Les animateurs en profitent pour faire un retour de la journée.

18h30



Fermeture du centre

L'équipe d'animation rentre chez elle pour se reposer et revenir en forme demain...

3- L'EQUIPE

CALCAGNI Jennifer	Responsable de structure *(BP JEPS LOISIRS TOUT PUBLIC)*	
DOS SANTOS Anthony	Responsable adjoint de la structure *(BAFD STAGIAIRE)*	
	PERISCOLAIRE ST-FERREOL	MERCREDI AUREC-SUR-LOIRE
BORJA Vanina	✓	✓
DEVILLE Justine	✓	
MONCHANIN Romane	✓	✓
SECHI Elsa	✓	✓
AKSOY Leyla	✓	
BASTIDE Stephanie	✓	
????	✓	✓

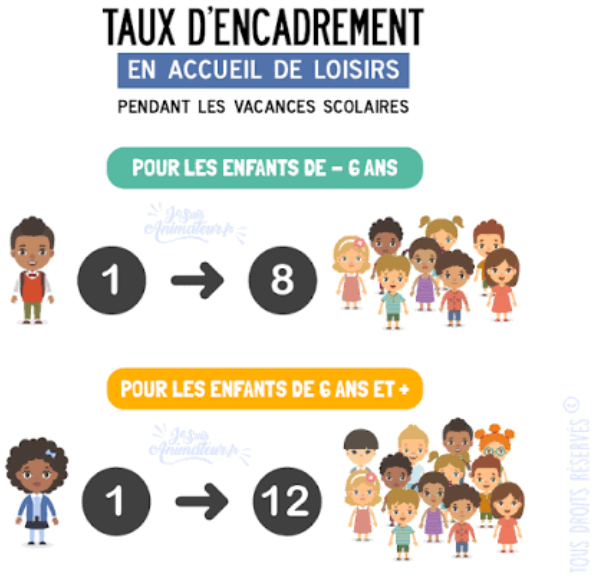

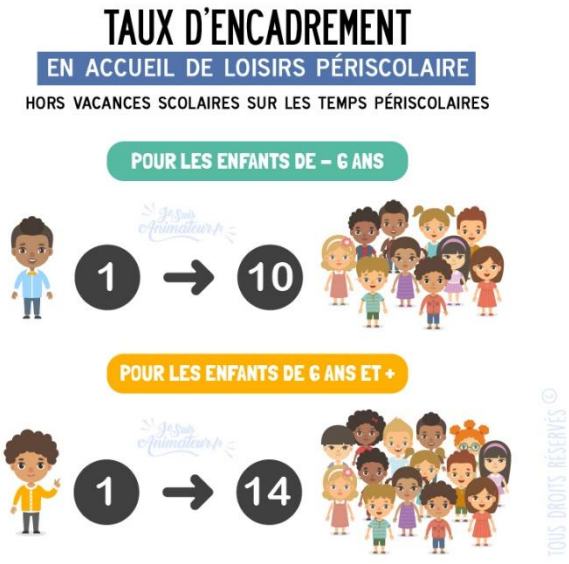

4- LES RÔLES ET MISSIONS DE CHACUN

➔ Le rôle des animateurs



➔ Le rôle de la direction

Gérer la coordination et l'animation de l'ensemble du personnel.

Conduire le projet pédagogique en référence au projet éducatif, de son élaboration à son évaluation.

Se positionner en tant que formateur (transmissions d'informations, bienveillance, entraide).

Gérer les relations avec les différents partenaires (prestataires de service, partenaires extérieurs, municipalités).

Conduire le projet pédagogique en référence au projet éducatif, de son élaboration à son évaluation.

Participer à l'accueil, à la communication et au développement des relations entre les différents acteurs (parents, intervenants).

Construire une relation de confiance et d'échange avec les familles.

Assurer la sécurité physique, morale et affective des enfants, connaître et respecter le cadre réglementaire.

S'occuper de la gestion quotidienne du centre (administrative, financière et matérielle).



CHEF D'ORCHESTRE

INTENSIONS PEDAGOGIQUES

1- Périscolaire Saint-Ferréol-d'Auroure

JOUONS ENSEMBLE !!

Le jeu comme outil de découverte, de partage et de vivre ensemble
À travers la découverte, la création et la pratique de différents types de jeux, les enfants seront amenés à développer leur créativité, leur autonomie et leurs compétences relationnelles. Le jeu devient un support pour apprendre à coopérer, respecter des règles, communiquer, exprimer ses idées et prendre plaisir à partager des moments collectifs.
Ce projet permet de donner une vraie place au jeu comme outil éducatif, et pas seulement comme une activité occupationnelle : il développe à la fois les compétences sociales *(écoute, respect, coopération)*, les capacités individuelles *(créativité, autonomie, expression)* et le plaisir de partager un moment collectif.

- Donner à jouer *(L'aménagement)*
  C'est l'acte de concevoir, préparer et offrir un environnement propice au jeu, qu'il soit libre ou guidé. L'animateur est ici un architecte de l'espace et du temps. Il met à disposition des ressources (jeux de société, matériel brut, espaces aménagés) sans forcément imposer une règle ou une présence constante.

- Faire jouer *(L'animation dirigée et la transmission)*
  C'est la posture où l'animateur impulse, organise et mène une activité ludique. Il est l'initiateur et le meneur de jeu (grands jeux, jeux sportifs, jeux de société complexes). C'est lui qui transmet la règle, insuffle la dynamique et gère le rythme.

- Jouer avec *(L'horizontalité et la complicité)*
  C'est le moment où l'animateur redevient, le temps d'une partie, un joueur parmi les autres. Il quitte sa posture de sachant ou d'adulte référent pour partager une expérience d'égal à égal avec l'enfant.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES	MOYENS MIS EN OEUVRE	APPORTS POUR LES ENFANTS	APPORTS POUR L'EQUIPE
Faire découvrir et diversifier les pratiques de jeu afin de permettre aux enfants d'explorer différentes formes de jeux	- Mise en place de temps de découverte de jeux variés : jeux de société, jeux sportifs, jeux collectifs, jeux d'imitation, jeux de rôle, jeux de coopération. - Création d'un espace dédié au jeu. - Mise en place de temps « découverte d'un jeu ».	- Découverte de nouvelles activités. - Développement de la curiosité et de l'ouverture aux autres. - Apprentissage de nouvelles règles et stratégies	- Diversification des propositions périscolaires. - Meilleure connaissance des jeux adaptés aux différents âges. - Renouvellement des animations proposées.
Favoriser le vivre ensemble à travers le respect des règles, l'entraide et la coopération	- Jeux coopératifs où l'objectif est collectif. - Mise en place de défis en équipe. - Temps d'échange autour des règles, du fair-play et du respect des autres.	- Développement de l'écoute et de la communication. - Apprentissage de la gestion des émotions (gagner, perdre, attendre son tour). - Renforcement de l'entraide et du respect	.- Création d'un climat de groupe positif. - Meilleure gestion des interactions entre enfants. - Outils pour accompagner les conflits.
Développer la créativité et l'expression des enfants à travers la création de jeux	Fabrication de jeux de société. - Création de règles, personnages, plateaux, cartes… - Inventer des histoires et des univers imaginaires. - Présentation des créations aux autres enfants.	- Développement de l'imagination et de la créativité. - Valorisation des idées personnelles. - Développement des Compétences manuelles et de l'expression orale.	Valorisation des projets réalisés par les enfants. - Possibilité de réutiliser les créations sur les temps périscolaires. - Création d'un patrimoine de jeux propre à la structure.
Rendre les enfants acteurs dans l'organisation et la transmission des jeux	- Mise en place d'enfants « ambassadeurs du jeu ». - Présentation de jeux aux autres enfants. - Création d'un catalogue ou d'une ludothèque du périscolaire	- Développement de l'autonomie et de la confiance en soi. - Apprentissage de la transmission et de l'explication. - Sentiment d'appartenance au groupe	-Enfants davantage impliqués dans la vie du périscolaire. - Meilleure participation des enfants aux activités proposée

2- ACCUEIL DE LOISIRS ILOJEUX : PROJET MERCREDIS

LES PETITS HEROS DU BIEN-ÊTRE

➢ *Bien vivre ensemble*

• Apprendre à se connaître et à vivre en groupe (respect, entraide, coopération).
• Identifier et exprimer ses émotions, développer la confiance en soi.
• Adopter les premiers gestes favorables à son bien-être (hygiène, sommeil, détente).

➢ *Bien manger*

• Découvrir les bases d'une alimentation équilibrée et variée.
• Comprendre le rôle des aliments sur la santé et l'énergie.
• Sensibiliser au plaisir de cuisiner, de goûter et de partager des repas sains.

➢ *Les secours*

- Découvrir les gestes simples qui permettent de porter secours en toute sécurité.
- Connaître les numéros d'urgence et apprendre à donner l'alerte.
- Identifier les situations à risque et adopter les bons réflexes du quotidien.

➢ *Bouger pour être en bonne santé*

• Comprendre les bienfaits de l'activité physique sur le corps et le moral.
• Développer la motricité, la coopération et le dépassement de soi à travers des jeux et des défis sportifs.
• Découvrir différentes façons de bouger tout en prenant du plaisir.

➢ *Mission accomplie pour les petits héros du bien-être*

• Réinvestir les connaissances et compétences acquises tout au long de l'année.
• Valoriser les apprentissages en devenant acteur et ambassadeur de la santé, du bien-être et de la sécurité.
• Partager un moment convivial avec les familles à travers des ateliers, défis et animations réalisés par les enfants.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES	MOYENS MIS EN ŒUVRE	APPORTS POUR LES ENFANTS	APPORTS POUR L'EQUIPE
Permettre aux enfants de prendre soin d'eux et des autres en développant leur bien-être physique, émotionnel et relationnel.	- Mise en place d'activités autour des émotions, de la confiance en soi et du vivre ensemble. - Ateliers relaxation, expression, coopération. - Sensibilisation aux gestes favorisant une bonne hygiène de vie (sommeil, hygiène, équilibre quotidien)	- Meilleure connaissance de soi et de ses émotions. - Développement de l'écoute, de l'entraide et du respect des autres. - Acquisition de bonnes habitudes favorables au bien-être	- Meilleure connaissance des besoins des enfants. - Création d'un climat de groupe plus serein. - Outils supplémentaires pour accompagner les enfants au quotidien.
Sensibiliser les enfants à l'importance d'une alimentation équilibrée et à la découverte du plaisir de manger sainement.	- Intervention d'un professionnel de la nutrition. - Ateliers cuisine et dégustations. - Jeux autour des aliments, des goûts et de l'équilibre alimentaire. - Création de supports réalisés par les enfants.	- Compréhension du rôle de l'alimentation sur la santé. - Développement de la curiosité alimentaire. - Participation et prise d'initiatives autour de la cuisine	- Diversification des activités proposées. - Création de partenariats avec des professionnels. - Meilleure sensibilisation des enfants aux enjeux de santé.
Développer les connaissances des enfants en matière de sécurité et leur apprendre les bons réflexes face aux situations du quotidien	- Intervention des pompiers ou d'organismes de prévention. - Découverte des numéros d'urgence. - Mise en situation pour apprendre à donner l'alerte. - Sensibilisation aux dangers du quotidien.	- Acquisition de réflexes adaptés face aux situations à risque. - Développement de la confiance en soi. - Compréhension du rôle des secours et des adultes référents.	- Enrichissement des pratiques éducatives. - Meilleure prévention des risques au sein de l'accueil. - Valorisation du partenariat avec les acteurs locaux.
Favoriser l'activité physique et le bien-être corporel à travers des activités variées et adaptées	- Organisation de jeux sportifs, parcours moteurs et défis collectifs. - Découverte de nouvelles pratiques (yoga, relaxation, danse…). - Activités favorisant la coopération plutôt que la compétition	- Développement des capacités motrices. - Prise de conscience des bienfaits du mouvement. - Renforcement de la confiance en soi et de l'esprit d'équipe.	- Diversification des propositions d'animation. - Meilleure adaptation aux besoins et aux capacités des enfants. - Dynamique de groupe renforcée.
Rendre les enfants acteurs de leurs apprentissages et valoriser leurs connaissances auprès des familles.	- Création d'un fil rouge sur l'année (ex : passeport des petits héros). - Réalisation d'affiches, jeux, supports de présentation. - Organisation d'un temps de clôture parents-enfants autour du bien-être, de la santé et de la sécurité.	- Valorisation des compétences acquises. - Développement de l'autonomie et de la capacité à transmettre. - Fierté de partager ses réalisations avec sa famille.	- Renforcement du lien avec les familles. - Valorisation du travail mené par l'équipe. - Bilan concret des actions réalisées durant l'année.

PERIODES	THEMATIQUES	JOURNEES MONDIALES	IDEES ACTIVITES // JOURNEES A THEME
SEPTEMBRE-OCTOBRE	Bien vivre ensemble et prendre soin de soi	• 10 octobre : Journée mondiale de la santé mentale • Octobre : semaine de prévention autour du bien-être (selon les actions locales)	• Création d'une roue des émotions. • Jeux de coopération et de connaissance de soi. • Mise en place d'un espace calme/bien-être. • Relaxation, respiration, yoga enfants. • Sensibilisation à l'hygiène, au sommeil et aux besoins du corps.
NOVEMBRE- DECEMBRE	Bien manger pour bien grandir	• 16 octobre : Journée mondiale de l'alimentation • Semaine du Goût (octobre) • 14 novembre : Journée mondiale du diabète	• Intervention d'un(e) diététicien(ne). • Ateliers cuisine. • Découverte des familles d'aliments. • Dégustations et découverte de nouvelles saveurs. • Création d'un livre de recettes ou d'un goûter équilibré
JANVIER-FEVRIER	Les petits secouristes	• 11 février : Journée européenne du 112 • 1er mars : Journée mondiale de la Protection Civile	• Rencontre avec les pompiers ou un organisme de secours. • Apprentissage des numéros d'urgence. • Jeux de mise en situation (« Que faire si… ? »). • Découverte du matériel de secours. • Apprendre à donner l'alerte.
FEVRIER-MARS	Bouger pour être en bonne santé	• 6 avril : Journée mondiale de l'activité physique • Printemps : période favorable aux activités extérieures	• Parcours sportifs. • Olympiades. • Découverte de nouveaux sports. • Jeux coopératifs. • Danse, expression corporelle, yoga. • Défis autour du mouvement.
AVRIL-JUIN	Mission accomplie : les héros du bien-être !	• 22 avril : Journée mondiale de la Terre • Mai à vélo • 5 juin : Journée mondiale de l'environnement	• Réinvestissement des connaissances de l'année. • Création d'ateliers par les enfants. • Grand jeu « Les missions des petits héros ». • Exposition des réalisations. • Organisation d'un temps parents-enfants autour du bien-être, de la santé et de la sécurité. • Remise d'un diplôme de fin de projet

3 – PROJET COMMUN DU PÔLE AUREC-SUR-LOIRE ET SAINT-FERREOL-D'AUROURE

AMENAGEMENT DES ESPACES INTERIEURS ET EXTERIEURS

- Réflexion sur l'aménagement des espaces intérieurs :
  - Espace de jeux/activités
  - Espace de devoirs

- Réflexion sur l'aménagement de la cour, et sur la proposition des jeux et/ou activités faites

- Mise en place d'outils à destination des équipes mais aussi des enfants
  - Création de pots de crayons-feutres par couleurs
  - Accès placard
  - Roulement des jeux / diversification des propositions
  - Accessibilité du matériel au enfants

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES	MOYENS MIS EN OEUVRE	APPORTS POUR LES ENFANTS	APPORTS POUR L'EQUIPE
Créer un environnement d'accueil fonctionnel, sécurisé et adapté aux besoins des enfants en aménageant les espaces intérieurs et extérieurs.	- Réorganisation des espaces *(jeux, activités, devoirs).* - Réflexion sur l'aménagement de la cour et des espaces de jeux. - Mise à disposition d'un mobilier et de matériel accessibles.	- Meilleur repérage dans les espaces. - Sentiment de sécurité et de bien-être. - Développement de l'autonomie et de la liberté de choix.	- Espaces plus fonctionnels. - Meilleure gestion des groupes. - Conditions d'animation facilitées.
Favoriser l'autonomie et la responsabilisation des enfants grâce à une organisation claire du matériel.	- Création de pots de crayons et feutres par couleurs. - Réorganisation des placards. - Matériel en libre accès avec des repères visuels. - Participation des enfants au rangement.	- Utilisation et rangement autonomes du matériel. - Développement du sens des responsabilités. - Respect du matériel et des espaces.	- Gain de temps dans la préparation et le rangement. - Gestion du matériel simplifiée. - Réduction des pertes et des dégradations.
Enrichir les propositions éducatives en diversifiant les jeux et les activités.	- Mise en place d'un roulement des jeux. - Renouvellement des activités en intérieur et en extérieur. - Prise en compte des besoins et des envies des enfants.	- Découverte de nouvelles activités. - Développement de la curiosité, de la créativité et de la coopération. - Maintien de l'intérêt et de la motivation.	- Animations renouvelées. - Meilleure valorisation du matériel disponible. - Réponses plus adaptées aux attentes des enfants.

4 – EVALUATION DES OBJECTIFS DE L'ANNEE

L'évaluation du projet pédagogique sera réalisée de manière régulière tout au long de l'année afin de mesurer la pertinence et l'efficacité des actions mises en place. En amont, l'équipe définira des objectifs précis, réalistes et adaptés aux besoins et aux caractéristiques du public accueilli. Des temps de réunions d'équipe permettront de faire le bilan des actions menées, de partager les observations de chacun et d'analyser les résultats obtenus.

Différents outils pourront être utilisés pour accompagner cette évaluation : grilles d'observation, fiches de bilan des activités, retours et échanges avec les enfants, temps de parole ou encore bilans d'équipe.
L'évaluation pourra notamment s'appuyer sur plusieurs critères : la participation et l'implication des enfants, leur évolution au regard des objectifs fixés, leur autonomie, leur bien-être, la qualité des interactions au sein du groupe, ainsi que la pertinence et l'adaptation des activités proposées.

Ces temps d'évaluation permettront d'identifier les réussites, de repérer les éventuelles difficultés et de mettre en place des ajustements si nécessaire. Le projet pédagogique sera ainsi considéré comme un outil évolutif, permettant à l'équipe de questionner ses pratiques, d'adapter ses actions aux besoins du public et de favoriser une démarche d'amélioration continue.

ACCUEILS SPECIFIQUES

1- Accueil des enfants de moins de six ans

Nous accordons une attention particulière à l'accueil et à l'accompagnement des enfants de moins de 6 ans, conscients que cette tranche d'âge présente des besoins spécifiques, notamment en matière de vie quotidienne, de sécurité affective et d'acquisition progressive de l'autonomie. Notre objectif est de proposer un environnement sécurisant, bienveillant et adapté, dans lequel chaque enfant peut évoluer à son propre rythme, trouver sa place au sein du collectif et développer progressivement sa confiance en lui.

Assurer une continuité entre la famille et l'équipe pédagogique

Une fiche de liaison est mise en place chaque jour d'accueil afin de favoriser la communication entre les familles et l'équipe pédagogique. Lors de l'arrivée du matin, les informations transmises par les parents y sont consignées. Elles permettent notamment de prendre en compte l'état émotionnel de l'enfant, ses éventuelles préoccupations ou ses besoins particuliers pour la journée.
Tout au long de la journée, l'équipe renseigne également les principaux temps vécus par l'enfant : activités, repas, sieste, moments marquants ou petits incidents du quotidien, notamment ceux pouvant être liés à l'acquisition de la propreté. Cette transmission permet ainsi aux familles de bénéficier, au moment du départ, d'un retour précis et personnalisé sur la journée de leur enfant.

Un environnement adapté aux besoins des jeunes enfants

L'aménagement des espaces est pensé et réfléchi collectivement afin de répondre au mieux aux besoins des enfants de moins de 6 ans. Du mobilier adapté à leur âge et à leur taille est mis à leur disposition. Des espaces différenciés sont également aménagés : coin manipulation, coloriage, construction, jeux d'imitation, etc.
Ces différents espaces favorisent la libre circulation, le jeu autonome, l'expérimentation et la découverte. L'enfant peut ainsi choisir son activité en fonction de ses envies et de ses besoins, tout en évoluant dans un environnement sécurisant et structuré.
Des repères visuels sont également proposés afin d'aider les enfants à se situer dans le temps et à mieux anticiper les différents moments de la journée. Une « horloge de la journée » permet notamment de visualiser les principales étapes qui rythment leur accueil.

Prendre en compte les besoins affectifs de l'enfant

Afin d'accompagner au mieux les moments de séparation du matin ou les éventuels temps d'émotion au cours de la journée, les enfants sont autorisés à apporter un objet transitionnel, tel qu'un doudou ou une tétine.
Un « espace à doudous » est installé dans l'espace d'accueil. Il permet à chaque enfant de garder son objet transitionnel à proximité et à sa vue, de pouvoir le récupérer lorsqu'il en ressent le besoin, ou de le déposer afin de participer plus facilement aux activités proposées. Ce dispositif contribue à sécuriser l'enfant et à l'accompagner progressivement vers davantage d'autonomie.

Accompagner l'enfant lors des temps de repas

Le repas du midi est pris au restaurant scolaire, comme pour les enfants plus âgés, mais dans un espace spécialement aménagé pour les plus jeunes, avec du mobilier adapté.
Le service est assuré par le personnel du centre de loisirs, ce qui permet de maintenir une continuité dans la relation entre l'adulte et l'enfant et de préserver des repères sécurisants.
Les enfants sont invités à découvrir et à goûter les différents aliments qui leur sont proposés. Ils sont encouragés dans cette démarche, mais ne sont jamais forcés.
L'objectif est de faire du repas un moment convivial, de découverte et d'apprentissage, tout en respectant les goûts, le rythme et les besoins de chaque enfant.

Respecter le rythme de chacun lors des temps de repos

Une attention particulière est portée au respect du rythme de sommeil de chaque enfant.
En début de journée, les familles peuvent nous transmettre leurs habitudes et leurs besoins concernant la sieste.
Une salle de repos dédiée est aménagée afin de créer un environnement calme et propice à l'endormissement. Chaque enfant dispose d'une couchette personnalisée sur laquelle son prénom est indiqué. Le centre fournit les draps et les couvertures nécessaires.
Avant l'endormissement, un temps calme autour de la lecture est proposé afin de favoriser une transition douce vers le repos.
Pour les enfants qui ne dorment pas, un temps calme est systématiquement proposé en début d'après-midi : lecture, relaxation, activités douces ou temps de repos.
L'objectif est de respecter le besoin de récupération de chacun, qu'il dorme ou non, tout en maintenant un rythme adapté à son âge.

Favoriser l'autonomie à travers les activités

Les activités proposées sont pensées en fonction du développement et des capacités des enfants. Nous veillons à proposer une diversité de supports et d'expériences permettant de favoriser l'expérimentation, la manipulation, la créativité et l'imaginaire.
Des tables à thèmes sont proposées tout au long de la journée. Chaque enfant peut ainsi choisir librement l'activité qui l'intéresse, y participer à son rythme, y revenir ultérieurement ou choisir une autre proposition.
Cette organisation permet de respecter les envies et le rythme de chaque enfant tout en favorisant progressivement son autonomie. Elle encourage également la curiosité, l'expérimentation, la prise d'initiative et le développement de la confiance en soi.

À travers l'ensemble de ces actions, nous souhaitons offrir aux enfants de moins de six ans un cadre à la fois sécurisant, bienveillant et stimulant, qui leur permette de vivre pleinement leur journée au sein du collectif tout en respectant leurs besoins individuels et leur rythme de développement.

2- Accueil d'enfants en situation de handicap

L'accueil de loisirs et l'accueil périscolaire sont ouverts à tous les enfants. Une attention particulière est portée à l'accueil des enfants en situation de handicap afin de leur proposer un accompagnement adapté à leurs besoins et à leurs capacités.
Notre objectif est de répondre au mieux aux besoins des enfants et de leurs familles, en proposant un accueil de qualité, sécurisant et bienveillant, tout en favorisant la participation de l'enfant à la vie collective et son intégration au sein du groupe.

Préparer et individualiser l'accueil

Afin de préparer au mieux l'arrivée de l'enfant, une rencontre est organisée en amont avec l'enfant, sa famille et, lorsque cela est nécessaire, les professionnels qui l'accompagnent.
Cette rencontre permet notamment de :

- présenter les locaux, les différents espaces et le fonctionnement de la structure ;
- recueillir auprès de la famille les informations utiles concernant les besoins particuliers de l'enfant et leurs éventuelles conséquences sur sa vie quotidienne ;
- identifier les habitudes, les points de vigilance, les besoins spécifiques et les éventuels aménagements nécessaires ;
- échanger avec la famille sur les modalités d'accueil et de participation de l'enfant aux différents temps de la journée.
  Un protocole ou un projet d'accueil individualisé peut ainsi être défini avec la famille afin d'identifier les conditions permettant à l'enfant d'être accueilli dans les meilleures conditions possibles. Ce travail en amont permet à l'équipe de mieux comprendre les besoins de l'enfant et d'adapter son accompagnement, tout en favorisant sa participation aux activités et à la vie du groupe.

Favoriser l'inclusion et le respect des différences

L'accueil d'enfants en situation de handicap s'inscrit pleinement dans notre volonté de favoriser l'ouverture aux autres et le vivre-ensemble. La présence de chacun au sein du collectif constitue une richesse et permet aux enfants de développer leur capacité à mieux comprendre et respecter les différences.
Nous veillons ainsi à ce que chaque enfant puisse participer, dans la mesure de ses possibilités, aux différents temps de la vie de la structure : activités, jeux, repas, sorties et temps collectifs.
L'équipe pédagogique porte une attention particulière à l'équilibre entre l'accompagnement individuel et la participation au collectif. Il s'agit de répondre aux besoins spécifiques de l'enfant sans le mettre à l'écart du groupe, en recherchant les adaptations nécessaires pour lui permettre de trouver pleinement sa place.
Cette démarche permet également de sensibiliser l'ensemble des enfants à la diversité, au respect de l'autre, à l'entraide et à l'acceptation des différences.

La laïcité au service du vivre-ensemble

L'accompagnement individuel et collectif des enfants s'inscrit également dans le respect du principe de laïcité, principe républicain et constitutionnel qui garantit à chacun la liberté de conscience et l'égalité de traitement.
Dans le cadre de l'accueil de loisirs et de l'accueil périscolaire, la laïcité constitue un cadre commun permettant à chacun de trouver sa place au sein du collectif, dans le respect des différences et des convictions de chacun.

À travers nos actions éducatives, nous cherchons notamment à :

- favoriser la connaissance, la compréhension et le respect des différences ;
- lutter contre les préjugés, les discriminations et toutes les formes de rejet ;
- permettre à chaque enfant de développer son esprit critique et sa capacité à échanger avec les autres ;
- créer des espaces collectifs favorisant l'expérimentation concrète du « vivre ensemble » ;
- encourager le dialogue, l'écoute et la coopération entre les enfants ;
- permettre à chacun de construire progressivement son identité dans un cadre sécurisant, respectueux et protecteur ;
- favoriser l'émancipation et l'autonomie de chaque enfant.

Ainsi, l'accueil de tous les enfants, quelles que soient leurs particularités, participe pleinement à notre projet éducatif. Il s'agit de construire un environnement dans lequel chacun peut être reconnu dans sa singularité, participer à la vie collective et apprendre à vivre avec les autres dans le respect, la bienveillance et l'égalité

3- CLAS : Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité

L'Espace de Vie Sociale Le Part'Âge met en place un dispositif d'accompagnement à la scolarité dans le cadre du Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS) sur l'ensemble du territoire.
Sur les communes d'Aurec-sur-Loire et de Saint-Ferréol-d'Auroure, les séances sont organisées une fois par semaine, hors périodes de vacances scolaires, de 16 h 15 à 18 h 30.
Le dispositif s'adresse à des enfants âgés de 6 à 11 ans, orientés par l'intermédiaire des établissements scolaires, en lien avec les besoins repérés.

Accompagner l'enfant dans ses apprentissages

L'accompagnement est assuré par un ou deux animateurs, qui proposent un cadre sécurisant et bienveillant permettant à chaque enfant de progresser à son rythme.
L'objectif n'est pas de se substituer à l'école ou aux parents, mais d'apporter un accompagnement complémentaire permettant à l'enfant de développer progressivement son autonomie face au travail scolaire.
Les animateurs peuvent notamment accompagner les enfants dans :

- la compréhension et la réalisation des devoirs ;
- l'acquisition d'une méthodologie de travail ;

- l'organisation et la gestion du temps ;
- la préparation et le rangement du cartable ;
- la mise en place de repères et d'habitudes favorisant l'autonomie ;
- la valorisation des efforts et des progrès réalisés.

Une attention particulière est portée aux besoins et aux difficultés de chaque enfant afin de proposer un accompagnement adapté, tout en valorisant ses réussites et ses compétences.

Apprendre autrement grâce au jeu et aux projets

Au-delà de l'accompagnement aux devoirs, les enfants participent à des projets et à des activités tout au long de l'année, en lien avec les objectifs du CLAS.
Les apprentissages sont ainsi abordés sous des formes ludiques, créatives et variées. Les activités proposées permettent de travailler différentes compétences mobilisées dans les apprentissages scolaires, tout en offrant à l'enfant une autre manière d'apprendre et d'expérimenter.

Les activités peuvent notamment contribuer à développer :

- la mémoire et les capacités de concentration ;
- la motricité fine ;
- l'expression et la communication ;
- la créativité et l'imaginaire ;
- la coopération et l'entraide ;
- la capacité à s'organiser et à mener un projet jusqu'à son terme ;
- l'autonomie et la prise d'initiative.

Les projets annuels permettent également aux enfants de s'investir dans des réalisations collectives, de prendre des responsabilités et de valoriser leurs compétences dans un contexte différent de celui de l'école.

Valoriser les compétences et renforcer la confiance en soi

Le CLAS constitue un espace complémentaire à l'école, dans lequel l'enfant peut expérimenter, faire des erreurs, recommencer et progresser dans un cadre bienveillant.
En proposant des situations d'apprentissage différentes et en valorisant les réussites de chacun, nous souhaitons permettre à l'enfant de prendre conscience de ses capacités et de ses ressources. L'objectif est de l'aider à reprendre confiance en lui, à identifier ses points forts et à développer une image positive de ses compétences.
À travers l'accompagnement scolaire, les activités ludiques et les projets collectifs, le CLAS vise ainsi à soutenir l'enfant dans son parcours scolaire, mais également dans son développement personnel, son autonomie et sa capacité à devenir progressivement acteur de ses apprentissages.

VIE QUOTIDIENNE, RYTHME DU SEJOUR ET DES JOURNEES

L'accueil du premier jour :

Il est important de faire découvrir les lieux dans lesquels vont évoluer les enfants au cours de leurs vacances et des différents accueils pour leur permettre de se familiariser avec ceux-ci, leur faciliter le repérage dans l'espace. Pour chaque nouvelle inscription, un temps d'adaptation est proposé à la famille.

Lors de chaque activité/sorties

En cas d'arrivée prématurée ou de retard, les animateurs sont tenus de tenir la direction informée. De plus les familles sont informées par mail, de toutes les informations nécessaires au bon déroulé de la semaine et/ou de l'activité-sortie.

Temps activités matin /après-midi

Les activités devront s'adaptées au temps, au public. D'autre part les activités doivent être préparées avec le matériel prévu à l'avance, afin de ne pas perdre de temps sur l'activité et que l'intérêt de l'enfant soit capté. Les temps calmes et temps libres seront réfléchis et répondront aux exigences que nécessitent chacun d'entre eux.

Sortie sur l'extérieur

Prendre une trousse à pharmacie complète, portable avec numéros, de quoi boire. Avoir une liste des enfants sur soi. Prévenir la direction du lieu où se trouve le groupe quand la sortie n'est pas programmée par l'équipe de direction.

Infirmerie

Prendre en compte les éventuelles allergies et des notes d'observation sur les fiches sanitaires. Aucun médicament prescrit sans l'avis d'un médecin ou l'avis de la Direction ne pourra être donné.

Hygiène et rangement

La vie collective ne tolère aucune expérience de laisser aller dans ce domaine. L'hygiène est indispensable pour le bien être de chacun et la meilleure vie collective possible. Les équipes d'encadrement doivent avoir un souci constant de ces notions en mettant en place des règles d'hygiène.

Repas midi

Ce moment est un temps d'activité moins intense (récupération), c'est un temps d'échange important entre individus dans le calme. Les animateurs sont aux tables des enfants et font en sorte que le repas soit aussi un moment éducatif, chaque enfant doit apprendre à goûter, à se servir, à partager, sans y être forcé.

Temps calmes

Ces temps de détente doivent permettre de ressourcer les enfants, de leur permettre de se retrouver. Eviter les jeux qui énervent les enfants. Il est important de leur expliquer à quoi sert un temps calme.

MOYENS MIS EN ŒUVRE

Moyens matériels

- Equipements sportifs : Nous disposons des équipements sportifs qui se situent sur le territoire de Loire Semène. Cependant, il faut effectuer des réservations en avance.
- Matériel sportif : Du matériel communautaire a été investi, suivant les besoins de chaque structure, le matériel peut être emprunté sous réservation. Lors des activités prévues en gymnase, le matériel des clubs peut également être emprunté, sur accord avec les présidents de clubs et responsables de la mairie.
- Matériel pédagogique et ludique : Lors de chaque accueil, l'accueil de loisirs met à disposition du matériel ludique et pédagogique accessible à tous *(enfants et parents)*

Moyens logistiques et organisationnels

- Transport : Très souvent, les activités se passent à l'extérieur du centre. Nous avons pris pour habitude de travailler avec les compagnies de transports présentes sur notre territoire. Chacun devra faire appliquer la réglementation en vigueur lors de ces trajets.
- Repas : Les repas sont pris sur place et livrés par notre prestataire : la ferme de lavée. Les repas sont commandés la semaine précédant l'accueil. Des pique-niques peuvent être préparés par les familles lors des sorties ou activités spécifiques.
- Téléphone portable : Chaque animateur doit être en possession de son téléphone portable lors des sorties ou activités extérieures.

Chaque animateur doit posséder les numéros des responsables *(des responsables de l'accueil de loisirs, du responsable de territoire, du chef de service ou du directeur de Loire-Semène en dernier recours)* et aussi les numéros d'urgences *(qui sont affichés à l'intérieur de la pharmacie)*

Moyens de communication sur le fonctionnement

Durant l'année, plusieurs réunions sont proposées aux familles pour présenter les séjours, les projets.
A la fin de chaque période de vacances, l'équipe fait un bilan avec la famille soit de manière officielle *(veillée/accueil animé…)* soit de manière officieuse *(quand le responsable vient récupérer les enfants).*

Les moyens humains

Le personnel d'encadrement répond aux exigences délivrées par le ministère de la jeunesse et des sports. Il s'agit d'un personnel apte à garantir la sécurité physique, affective et morale de l'enfant. La législation actuelle nous impose un minimum de 50 % diplômés et un maximum de 20% de personnes non qualifiés. Notre structure, dans le cadre de l'accompagnement à la formation, accueille également des personnes en situation de stage pratique BAFA ou BAFD.

Exigences particulières

- Drogues, alcool : La consommation, ou le trafic de stupéfiants est totalement interdite par la loi. La consommation d'alcool sont également interdits dans l'enceinte de la structure.

- Cigarette : Pour les fumeurs, la cigarette est tolérée dans l'endroit prévu à cet effet. Durant cette pause, l'animateur devra prévenir ses collègues de son absence.

- Téléphones portables : L'utilisation des téléphones portables n'est pas tolérée pendant les activités. Ils seront par contre obligatoires lors des sorties, activités extérieures ou déplacements (seulement pour être joignable à tout moment et pour joindre quelqu'un en cas de problème).

- Absence : Toute absence prévue doit être signalée le plus tôt possible au responsable

COMMUNICATION AVEC LES PARTENAIRES

Il est important de communiquer à chaque étape du séjour. L'information passe par plusieurs étapes :

- Un programme des temps forts avec tous les renseignements est diffusé.
- Envoie d'e-mail aux familles pour toute information nouvelle et programme.
- Des points informations sont installés dans la structure afin d'informer les parents sur des aspects précis notamment pour le nécessaire à apporter pour les sorties, les programme d'activité sur la semaine…

Le site Internet, le Facebook de la communauté de communes, la presse permettent de relayer les temps forts, de rendre compte de toute information sur le fonctionnement du centre….
Le bureau de la direction est également toujours accessible pour renseigner les parents, répondre aux diverses questions, problèmes….
Le règlement intérieur. Toute famille se doit de prendre connaissance du règlement intérieur. Celui-ci est consultable sur le site internet et s'y conformer www.loire-semene.fr.

De plus, la communication est essentielle entre les différents acteurs qui fréquentent l'accueil de loisirs. La communication est le moyen par lequel les informations sont transmises, qui permettent la compréhension.

